

PREVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Atelier

Objectif

Hélas de plus en plus souvent nous sommes confrontés dans le secteur associatif au Burn Out ou à l'épuisement professionnel des salariés.

Ce que l'on appelle les « risques psychosociaux » sont définis comme un risque pour la santé physique et mentale des travailleurs. Leurs causes sont à rechercher à la fois dans les conditions d'emploi, les facteurs liés à l'organisation du travail et aux relations de travail. Ils peuvent concerner toutes les entreprises quel que soient leur taille et leur secteur d'activité.

Contenu

- Connaître les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets : De quoi s'agit-il ? Poser des mots
- Connaître les facteurs présents dans la situation de travail et reconnus scientifiquement comme causes de RPS : Quel rôle pour l'employeur associatif ?
- Identifier les RPS comme un risque professionnel.
- Reconnaître une démarche de prévention agissant sur les facteurs de RPS. Comment protéger les salariés des associations ?

Intervenant

Juriste spécialiste du droit du travail.

Date / Horaires / lieux

Atelier de 18h00 à 21h00 (3h00)

Le 06/06/2019

Espace Associatif Quimper Cornouaille – 53 Impasse de l'Odet – 29000 QUIMPER

Prix : Tarif libres.

Inscription : Par mail à mda@espace29.asso.fr